

du partage. Tout à coup — et c'est le secrétaire qui parle, d'où il suit qu'on ne peut juger de la véracité de son récit — son complice le saisit à bras-le-corps, et, voulant sans doute faire disparaître le seul témoin de son crime, cherche à le lancer dans le vide. Ce dernier résiste, lutte avec désespoir, lorsque le pied lui manque, et ils tombent enlacés au pied de la tour. Le blessé n'a dû son salut qu'à son complice, dont le corps, qui s'est brisé sous lui sur le sol, lui a servi de matelas.

On a caché par la ville, autant que possible, la nouvelle de ce mystérieux et sanglant accident. Les caves de la banque ont été explorées avec soin, et l'on a constaté l'existence du souterrain. Une heure encore de travail, et la dernière barrière qui séparait les voleurs de l'argent public allait tomber. Heureusement que la Providence a mis un terme aux exploits de ces bandits et a puni l'un d'eux d'une façon terrible. L'autre ira rendre compte bientôt de ses forfaits à la justice humaine. (*Courrier de Tarn-et-Garonne*.)

— Les Américains font principièrement les choses lorsque leur amour-propre national est en question :

Le secrétaire de la marine des Etats-Unis vient de décider qu'un navire de guerre irait, aux frais de l'Union, dès les premiers jours du mois de mai prochain, dans les ports européens qui lui seront désignés, pour embarquer à son bord les ouvrages des artistes américains résidant en Europe.

Le navire fera escale à Southampton, le Havre, Brême et Libourne.

L'Exposition des beaux-arts de Philadelphie comprendra, outre les œuvres des artistes contemporains, les productions des peintres américains du dernier siècle, tels que Stuart, Kensett, Cole, Trumbull, West, Alston, Sully, Neagle.

Leurs ouvrages, aussi bien que ceux des artistes actuels, seront examinés par un comité spécial, qui se rendra à New-York, à Boston, à Chicago et dans toutes les villes principales, afin que l'on n'envoie point à Philadelphie des œuvres indignes d'être admises dans l'Art-Gallery.

— D'après le dernier recensement, il y a 900,000 chrétiens dans l'Inde, soit 4 sur 200 habitants. Sur ce chiffre, 250,000 sont européens ou nés d'euro-péens et d'indigènes. A Madras seulement, on compte 534,000 chrétiens, sur lesquels 416,000 sont catholiques et 118,000 protestants.

— UN GRANDIR D'EXCENTRICITÉS. — Les excentricités sont encore goûtables du public dans une certaine mesure. Nous sommes cependant blasés à l'endroit des tons de force; par exemple, les industriels qui, par ces temps de froid, enfonçaient la glace dans le canal pour aller chercher au fond de l'eau une pièce de fortune que d'esprit, le présente à un des invités en disant: Voilà mon ami M. T..., le vétérinaire.

— Rectifions la présentation, dit M. T...: je suis docteur en médecine, il me nomme ainsi depuis que je l'ai soigné dans une grave maladie!

Un médecin de nos amis vient de nous raconter ce qui suit :

Invité dans un château des environs de Paris, son amphithéâtre, qui a plus de fortune que d'esprit, le présente à un des invités en disant: Voilà mon ami M. T..., le vétérinaire.

— Rectifions la présentation, dit M. T...: je suis docteur en médecine, il me nomme ainsi depuis que je l'ai soigné dans une grave maladie!

Un officier de marine rapporte une assez jolie scène de mœurs observée dans un des pays de l'Indo-Chine :

Un indigène rencontre un ami tenant à la main un sac d'argent.

— Où vas-tu? lui demanda-t-il.

— J'ai un procès et je porte cet argent à mon avocat.

— Pourquoi ne le donnes-tu pas tout de suite au juge? C'est bien plus si simple.

Empruntons le mot de la fin au Figaro :

« Rue de Popincourt. Une explication comme une autre :

— Qu'est-ce qu'il chante devant leur scrutin de liste et leur scrutin uninominal!... Sais-tu ce que c'est?

— Eh bien! quand nous avons fusillé les gendarmes, les otages, nous avons tiré dans les tas sans les connaître. Cela fait, notre homme courut derrière sa voiture de l'Ambigu au café Napolitain. Ses amis étaient dans l'admiration. Quel ne fut pas leur étonnement, quand ils l'entendirent parler qu'il mangerait soixante œufs à la coque sans déssaper! Comme Louis XVIII, d'un revers de fourchette il faisait sauter la calotte de l'œuf et l'avait. Les soixante œufs disparurent en neuf minutes. Le propriétaire de l'établissement, qui surveillait l'expédition des œufs, était tellement émerveillé, qu'il réclama, sans l'obtenir, l'insigne honneur de faire les frais du menu.

C'est égal, nous aurions bien voulu avoir ce qui se passait dans l'estomac du Russe après cette incroyable ingesta-

— ENCORE UN COMMUNARD AU 3^e CONSEIL DE GUERRE. — L'accusé est un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure énergique, à l'aspect robuste. C'est un ancien soldat qui, pendant son congé, s'est distingué par son excellente conduite et qui, de retour dans ses foyers, s'est fait remarquer par une vie des plus régulières. Aussi, un des témoins attribue-t-il à un moment de folie son enrôlement dans les bandes fédérées. Quoi qu'il en soit, Kieffer a fait partie des 77^e et 261^e bataillons de la garde nationale; il a participé à toutes les sorties et s'est battu contre les troupes de l'ordre. Mais le fait le plus grave est celui-ci. Il habitait rue Beuzen, impasse Molin; le 23 mai, un poste avait été établi dans le jardin de M. Desnoyers, qui habitait la maison contiguë à celle de l'accusé. Kieffer, avec deux autres fédérés, monta aux étages supérieurs de sa maison, d'où il pouvait voir dans le jardin de M. Desnoyers, et fit feu sur le poste de chasseurs à pied qui s'y trouvaient. Kieffer s'échappa immédiatement, retourna en province et put éviter ainsi les recherches de l'autorité militaire. Mais il y a quelques mois le lieu de sa retraite fut découvert, et il fut arrêté à Jarville (Meurthe-et-Moselle),

où il travaillait en qualité de menuisier, réparateur, d'instrument et de produits qui auraient lieu en 1878. — Nouvelles et correspondances étrangères.

On nous écrit de Paris, le 30 novembre 1873 :

Hier, au cours de la séance plusieurs, membres de la gauche sont approchés du banc des ministres et ont demandé à M. Buffet quelques explications au sujet de l'interdiction des réunions privées. Ils ont surtout exprimé le désir de connaître l'étendue que devait avoir cette mesure.

Le vice-président du conseil a répondu que le gouvernement était résolu à user des pouvoirs que lui confère l'état de siège contre toutes les réunions privées qui seraient organisées dans des locaux spécialement loués dans ce but, et qui réuniraient un grand nombre d'autreurs.

M. Buffet a ajouté qu'on n'apportait aucune entrave aux réunions plus restreintes qui seraient organisées par des citoyens dans leur propre domicile et qui auraient seules le caractère réellement privé.

À la séance du conseil municipal de Paris tenue hier après midi, M. Clémenceau, président élu, a prononcé une allocution assez longue. C'est, dit la République française (résumant ce discours), avec une franchise hardie que M. Clémenceau a rappelé à ses collègues l'hi-toire municipale de Paris depuis cinq ans.

Cette histoire a été tout à l'honneur des élus et des électeurs. C'est l'histoire d'une population honnête et probe, ne reculant devant aucun sacrifice pour rétablir l'ordre dans les finances. Le merveilleux crédit de la ville de Paris est aujourd'hui la récompense des efforts les plus courageux et les plus dévoués. M. Clémenceau a expliqué que ce résultat était l'œuvre des républicains, des démocrates, l'œuvre d'une assemblée pénétrée de l'esprit parisien, d'esprit laïque et libre qui fait la gloire de la capitale! »

Petite bourse du soir:

Emprunt. 104,05

Turc. 23,85

Depeches télégraphiques

Marseille, 20 novembre. — Cette nuit, le thermomètre est descendu à 6° au-dessous de zéro. Le port est gelé depuis la Cannebière.

Ce soir, la température s'est radoucie. Le vent souffle de l'est. Il fait du brouillard.

Londres, 29 novembre. — Le Globe, journal militaire déclare controuvé les bruits relatifs à une convocation anticipée du parlement pour lui faire ratifier l'achat des actions de la Compagnie du Canal de Suez.

Rome, 29 novembre. — L'évêque d'Olivenda a eu hier une entrevue avec le cardinal Antonelli.

Le Vatican n'a pas accédé à toutes ses demandes, le prélat Brésilien ne retournera probablement pas à Orléans.

— Je touss, chère madame.

Un officier de marine rapporte une assez jolie scène de mœurs observée dans un des pays de l'Indo-Chine :

Un indigène rencontre un ami tenant à la main un sac d'argent.

— Où vas-tu? lui demanda-t-il.

— J'ai un procès et je porte cet argent à mon avocat.

— Pourquoi ne le donnes-tu pas tout de suite au juge? C'est bien plus si simple.

On craint que la batterie d'Aratzain n'ouvre le feu demain avec les canons de gros calibre, récemment débarqués.

L'esprit de la population est excellent. L'armée et les volontaires demandent à opérer une sortie immédiate.

Le général Trillo attend des ordres pour agir.

LES ANGLAIS EN CHINE.

Shanghai, 26 novembre. — M. Wade est retourné à Pékin. Un voyageur arrivé du Yunnan, rapporte qu'il a rencontré M. Grosvenor, allant remplir sa mission. Il a prévenu M. Grosvenor qu'un nombre considérable de troupes étaient concentrées dans le Yunnan, et que l'enquête rencontrerait probablement difficultés.

LA RÉVOLTE DES MALAIS.

Les Anglais ont bloqué les côtes de Pérak. Les Malais sont dans un grand dénuement. On croit qu'ils n'opposeront pas une résistance sérieuse aux troupes anglaises.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 30 novembre, 1 h. 53 s.

Les bruits d'une entente entre le groupe Lavergne et le centre droit libéral avec les ganchons, pour la liste des sénateurs, sont démentis.

Le vote sur l'urgence de la proposition Baudouin, aujourd'hui, ne paraît pas douteux. Les députés seront probablement absents.

Versailles, 30 novembre, 3 h. soir.

L'article 14 de la loi électorale, avec 3 députés pour l'Algérie, est adopté.

Des négociations pour l'élection des sénateurs ont lieu entre le centre droit et le centre gauche, par l'intermédiaire du groupe Lavergne.

M. Mathieu-Bodet a eu une entrevue avec les délégués du centre gauche.

Le centre droit et le centre gauche admettent la représentation de l'extrême droite et de l'extrême gauche.

Des difficultés existent sur les noms et le nombre des candidats de ces deux groupes.

Londres, 30 novembre.

M. Stephen Cave, trésorier-général, ira en Egypte avec une mission spéciale.

Berlin, 30 novembre.

Le prince Gortchakoff est arrivé.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Décrets convoquant les électeurs des cantons de Bourgogne (Calvados), — de Mauriac (Cantal), — de Sellières (Jura), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général. — Décrets convoquant les électeurs du canton de Mirande (Gers), — du canton du Bas d'Ancre (Orne), du canton Est de Rennes (Pays-Dôme), à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement. — Décret relatif à la durée des études, aux inscriptions et aux droits à percevoir dans les écoles de médecine et de pharmacie de plein exercice. Arrêté nommant des percepteurs. — Etat des requêtes relatives à des militaires absents ou déclarés.

Partie non officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date

de l'examen régional régional dominical.

Le journal officiel de l'Algérie.

Partie officielle. — Circulaire adressée par le ministre de l'instruction publique aux recteurs relativement au statut des élèves en pharmacie. — Arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce qui fixe le lieu et la date